

Ecologie reçue cinq sur cinq

DÉVELOPPEMENT DURABLE La société Audemat, spécialisée dans les équipements de télévision et de radiodiffusion, fait construire une usine sur les principes de l'écoconstruction

OLIVIER DELHOUMEAU

o.delhoumeau@sudouest.com

Installée au cœur du parc Kennedy, la société Audemat conçoit et fabrique des équipements innovants destinés aux professionnels de la télévision et de la radiodiffusion. TDF (Télédiffusion de France), le CSA et Towercast, la filiale de diffusion de NRJ Group, sont parmi ses plus gros clients nationaux. Active dans l'Hexagone, Audemat l'est aussi à l'export. Ses principaux marchés ? L'Espagne et les États-Unis. Elle dispose à ce titre d'un bureau de distribution à Miami en Floride. Deux autres antennes ont été ouvertes récemment en Chine et en Inde.

Une société Gazelle

Entre émetteurs et éléments de mesure, la société méridionale développe une cinquantaine de produits. Sur un marché dit de niche. Chaque modèle se vend à 200 exemplaires maximum par an. « Notre clientèle étant ciblée, on est obligé de mettre un pied sur chaque continent. J'ai l'habitude de dire que notre PME est la plus petite multinationale d'Aquitaine », souligne Bruno Rost, le PDG.

Dynamique dans son secteur, Audemat est une société « Gazelle ». Son taux de croissance moyen sur les dix dernières années avoisine 24 %. Son chiffre d'affaires 2008 s'élève à 17 millions d'euros. Elle emploie 120 salariés dont 105 sur le site de Méridon. Pour accompagner cette croissance fulgurante, elle a dû envisa-



Bruno Rost, devant l'extension d'Audemat qui accueillera la partie production. PHOTO BERNARD BONNEL

ger de pousser les murs. D'où la construction d'une nouvelle usine.

Un puits canadien

Le bâtiment de 900 m², réalisé par les cabinets Faye et AMT, se veut un exemple d'éco-construction. Sa consommation énergétique sera ainsi inférieure à 70 kWh/m² et par an. L'enveloppe est construite de manière à récupérer les énergies et les ressources naturelles. Un système de puits canadien sert au captage de l'énergie géothermique.

Les locaux bénéficieront d'une

gestion basse énergie des éclairages. Autre élément significatif : l'utilisation de briques particulières pour favoriser une meilleure inertie. « Un système de surpression va coller les poussières au sol, traité contre l'électricité statique. On a trop souvent tendance à considérer le développement durable sous l'angle de l'environnement. Il ne faut pas oublier le social et les conditions de travail. »

À la faveur de cette extension, une réflexion a donc été lancée avec le concours de la Médecine du travail en vue d'améliorer l'ergonomie des postes. « On essaie

de trouver un moyen terme entre l'idéal et le fonctionnel. Sans faire de philanthropie, on essaie simplement que tout le monde soit gagnant dans l'histoire », insiste le chef d'entreprise.

La nouvelle usine sera mise en service courant mars. Elle illustre sur le plan matériel la démarche développée en faveur des produits éco-conçus. « Nous avons fait le choix de créer des produits plus économes en énergie. » Le principe s'applique dès la recherche en bureau d'études. « Cela ne coûte rien, sinon un peu de matière grise. On en retire à l'arrivée un avantage concurrentiel. » Car les émetteurs sont en général d'énormes gouffres énergétiques. « La consommation électrique représente le premier poste d'exploitation pour un client comme TDF », soutient Bruno Rost.

Pollution en fin de vie

L'écoconception va consister par exemple à équiper cet émetteur d'un système de refroidissement à eau. Lequel augmente la durée de vie de l'appareil tout en diminuant la consommation énergétique. Quand cela est possible, le remplacement d'éléments hardware par des logiciels permet d'abaisser le niveau de pollution en fin de vie. Conséquence, le coût de retraitement des déchets s'amenuise. Audemat et ses clients y gagnent sur toute la ligne. Et le chef d'entreprise de conclure : « L'écologie, l'écoconstruction et l'économie ne sont pas des valeurs antinomiques. Nous en sommes l'exemple vivant. »